

Zeitschrift: Revue syndicale suisse : organe de l'Union syndicale suisse
Herausgeber: Union syndicale suisse
Band: 45 (1953)
Heft: 12

Artikel: Des ouvriers yougoslaves en Suisse : une action organisée par le Bureau international du travail
Autor: A.S.
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-384839>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 25.11.2024

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Des ouvriers yougoslaves en Suisse

Une action organisée par le Bureau international du travail

Par A. S.

La Yougoslavie a commencé immédiatement après la guerre à reconstruire son industrie; elle a été en mesure, depuis lors, de la développer dans une certaine mesure. Elle n'a pas tardé à se rendre compte cependant qu'il lui manquait des cadres ouvriers qualifiés pour lui permettre d'utiliser de façon rationnelle les moyens de production dont elle disposait.

C'est pourquoi le Gouvernement yougoslave s'est adressé au Bureau international du travail en vue d'obtenir une aide technique. La manière dont celle-ci sera accordée a fait l'objet d'une convention dont voici l'essentiel:

1^o Le B. I. T. choisira dans des entreprises européennes équipées de manière moderne des contremaîtres particulièrement qualifiés qu'il mettra à disposition de l'industrie yougoslave, en qualité d'instructeurs, pendant des périodes variant de trois à douze mois selon les secteurs industriels.

2^o Par ailleurs, le B. I. T. s'efforcera de procurer à environ 370 ouvriers, techniciens et chefs d'équipe yougoslaves des places d'étude dans des entreprises étrangères, où ces travailleurs auront la possibilité de perfectionner leurs connaissances techniques et d'acquérir la formation pratique nécessaire pour être en mesure, à leur retour dans leur pays, d'organiser et d'exécuter eux-mêmes des travaux selon des principes rationnels, comme aussi de former d'autres ouvriers d'après les nouvelles méthodes qu'ils auront apprises.

Jusqu'à présent, 18 instructeurs de Belgique, d'Allemagne, de France et de Grande-Bretagne se sont rendus en Yougoslavie, et partout où ils ont exercé leur activité ils ont obtenu des résultats remarquables, aussi bien en ce qui concerne l'augmentation de la production que l'amélioration de la qualité.

D'un autre côté, 210 ouvriers yougoslaves ont séjourné jusqu'à fin mai 1953 en Belgique, au Danemark, en Allemagne, en France, aux Pays-Bas, en Autriche et en Suisse; un nouveau contingent de 45 travailleurs partira prochainement pour ces différents pays.

La collaboration de la Suisse

Jusqu'à présent, 54 ouvriers yougoslaves ont été placés aux fins d'étude dans 28 entreprises suisses. Tous ont fait montre d'un vif désir de s'instruire et beaucoup d'entre eux ont travaillé dans plu-

sieurs usines différentes afin d'acquérir une expérience aussi vaste que possible.

Voici ce que nous déclarent trois de nos hôtes :

Jerko Saric, qui s'est familiarisé avec les nouvelles méthodes de travail dans une fabrique de machines, nous dit ceci : « Au cours de mes premières journées de travail à l'étranger, j'ai été frappé avant tout par la qualité du travail de l'ouvrier, par les ateliers et les machines modernes, ainsi que par les instruments de précision et les outils. J'ai constaté aussi à quel point la précision de la production peut être améliorée grâce à une mécanisation de plus en plus poussée. Les ouvriers disposent de toute une gamme d'outils modernes, grâce auxquels ils peuvent monter, démonter et réparer les machines. Les transports de matériaux sont effectués essentiellement au moyen de grues, ce qui permet de réduire au minimum l'effort manuel des ouvriers et la durée des manutentions. Les transports eux-mêmes ne présentent aucun danger pour les travailleurs, et les pièces de machines les plus pesantes, voire parfois des machines entières, sont amenées à volonté dans n'importe quel endroit de l'usine. »

Mihovil Ferencsak, qui a passé la plus grande partie de son séjour sur des chantiers de construction de barrages, dans les Alpes, nous déclare : « L'organisation impeccable du travail et les logements confortables qui, dans ces régions désertiques, sont mis à la disposition des ouvriers contribuent dans une large mesure, à mon avis, à susciter et maintenir le zèle des travailleurs. J'ai constaté qu'il existe partout une stricte discipline, mais aussi, en revanche, une atmosphère cordiale et agréable dans laquelle ingénieurs, ouvriers et manœuvres sont unis par les liens d'une solide camaraderie. »

Stevan Brabusic, technicien du bâtiment, nous explique enfin comment il a tiré parti en Yougoslavie des expériences qu'il a faites en Suisse et comment il s'est efforcé d'en faire bénéficier ses camarades : « L'ingénieur en chef et ses collaborateurs, ainsi que mes camarades de travail m'ont longuement questionné sur ce que j'avais appris de nouveau durant mon séjour. Je leur ai fait part des méthodes de travail que j'avais étudiées en Suisse, puis nous nous sommes réunis avec tout le corps des ingénieurs afin d'examiner de quelle manière nous envisagions d'organiser le travail à l'avenir. J'ai constaté à cette occasion que tout le monde était très désireux d'appliquer les nouvelles méthodes. A la suite de cette conférence, j'ai obtenu des facilités pour visiter divers chantiers dans tout le pays, où j'ai présenté des exposés suivis de discussions relatives à l'introduction de méthodes de travail plus rationnelles. Au cours de ces exposés, je me suis étendu plus particulièrement, à côté de questions relatives à l'organisation du travail, sur les problèmes de la discipline et de la sécurité des ouvriers et des machines. J'ai insisté notamment sur le soin dont doivent faire preuve les

ouvriers dans la manipulation des outils et la conduite des machines. Jusqu'à présent, j'ai visité quatre chantiers et parlé devant 650 ouvriers. Neuf autres visites et conférences sont actuellement en préparation. Je trouve chaque fois quelque chose de nouveau à communiquer à mes camarades de travail. Je leur confie en même temps, en me fondant sur mes nouvelles expériences, certains travaux que je contrôle ensuite. Je crois ne pas exagérer en affirmant que mon activité donne de bons résultats et j'espère que les connaissances que j'ai acquises à l'étranger profiteront non seulement à l'entreprise où je travaille, mais encore à beaucoup d'autres chantiers de construction. »

Le programme concernant la Yougoslavie est actuellement en pleine exécution. Des résultats encourageants ont déjà été obtenus, tandis que d'autres ne se feront sentir que dans un avenir plus lointain. Cette action du B. I. T., en plus du but essentiel qu'elle se propose d'atteindre, ne peut manquer d'avoir d'heureuses conséquences en facilitant les contacts amicaux par-dessus les frontières et en favorisant ainsi une meilleure compréhension entre les hommes.

Bibliographie

Voyageurs, Représentants, Agents, guide pratique de la représentation commerciale, par Pierre Bideau. Editions Radar, Genève.

Le guide de la représentation commerciale qui vient de paraître réunit en un seul volume tout le droit concernant les voyageurs de commerce, les représentants et les agents. Pierre Bideau, docteur ès sciences économiques, privat-docent à l'Université de Lausanne, secrétaire général de l'Union des voyageurs de commerce de la Suisse romande, expose les conditions d'engagement des voyageurs, représentants et agents, leur statut juridique respectif, leur situation face au régime de l'A. V. S., des vacances payées et des allocations familiales. Il passe en outre en revue les textes essentiels de la jurisprudence et donne nombre de conseils pratiques et utiles.

Agenda de poche suisse 1954. Calendrier de poche pour chacun. 192 pages, allemand-français, papier mince convenant également pour écrire à l'encre. Format 8,5 × 11,5 cm. Couverture rouge, souple, à angles arrondis. Prix 3 fr. 20. Imprimé et édité par Büchler & Cie, à Berne. Se trouve dans toutes les librairies et papeteries.

Ce petit agenda de poche consacre 106 pages aux annotations journalières, 16 pages aux comptes de caisse, 15 pages non imprimées, de même qu'un registre alphabétique très pratique pour les adresses et numéros de téléphone. Y figurent en outre, un extrait du tarif des postes, téléphones et télégraphes, le réseau téléphonique de la Suisse, les poids et mesures, ainsi qu'un calendrier pour 1954 et le premier semestre 1955. Rédigé en deux langues (français et allemand), cet agenda dont l'ordonnance est ingénieuse et l'aspect plaisant, constitue un cadeau très apprécié.